

SuisseEnergie pour les communes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(2001)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-643183>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

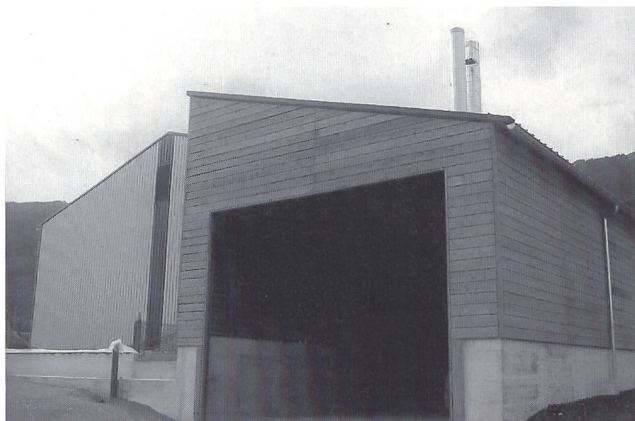
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Valorisation des sous-produits forestiers à Baulmes

Partenaire de l'Association Label *Cité de l'énergie*, Baulmes* (VD) exploite depuis plus de 3 ans une centrale automatique de chauffage à bois qui donne entière satisfaction à ses utilisateurs. Roland Perusset, syndic, dresse l'état de la situation.



La société anonyme BAULMESCAD qui exploite le chauffage est entièrement indépendante de la commune bien que cette dernière détienne la majorité du capital social. Cette formule a fait ses preuves et favorise une transparence des coûts d'exploitation.

La société BAULMESCAD utilisait pour la moitié de sa consommation énergétique, du bois recyclé fourni gratuitement. Cette source de matière première, comportant une récolte et un tri encore aléatoires, ne présentait pas les qualités nécessaires au respect des normes en matière de pollution pour les émissions de fumées. BAULMESCAD devait donc s'équiper de filtres plus puissants impliquant un investissement considérable. Pour cette raison, la société s'est résolument tournée vers l'utilisation de bois exclusivement forestier dès la fin de l'année dernière, évitant ainsi une installation coûteuse d'épuration des émanations de la centrale.

Ce choix a eu des conséquences sur l'augmentation des coûts d'exploitation du système, mais permet également, grâce à la mise sur pied d'une filière du bois énergie dans la région, une valorisation intéressante des sous-produits forestiers.

La production de bois, énergie des forêts de la commune de Baulmes, entre dans le tiers de la consommation annuelle de bois de la société BAULMESCAD, soit environ 1000m³.

Le réseau de chauffage à distance, long de 1,5 km environ, compte 67 raccordements. Soit 5 bâtiments communaux et privés pour une puissance de service de 2000 KW. Le taux de pénétration, encore en évolution, est plus important que les prévisions.

Les clients raccordés émettent un écho favorable vis-à-vis du système quant au confort d'utilisation et à l'économie engendrée, ceci en relation avec l'augmentation, ces derniers mois, de facteurs énergétiques comme le mazout.

* La commune de Baulmes est membre du Club des Villes depuis 1996 ce qui lui a permis de bénéficier de conseils dans les domaines des bâtiments et de la mobilité. M. Perusset est membre de la commission Energie de l'Association pour le développement du Nord vaudois qui organise le 21.9.01 une rencontre sur le thème de l'éclairage public (voir page 12)..

SuisseEnergie pour...

SuisseEnergie pour les communes fait suite au programme *L'énergie dans la cité* d'Energie 2000 et a pour base le développement et les expériences réalisées durant la dernière décennie. Placé au cœur de ce programme, le label *Cité de l'énergie* permet d'offrir aux communes un système de management de la politique énergétique orienté vers la pratique.

Comment est organisé le programme au plan national?

L'organisation s'appuie sur un programme stratégique au niveau national avec trois régions linguistiques, la Suisse allemande, la Suisse romande et la Suisse italienne. Le mandat a été confié à la Communauté de travail SuisseEnergie pour les communes.

À la direction opérationnelle du programme, on trouve un responsable de chacune des régions linguistiques ainsi que le responsable du produit phare le label *Cité de l'énergie*. Un groupe de pilotage stratégique accompagne le projet, il est formé de représentants du mandant (OFEN), des communes (Association Label *Cité de l'énergie*), des cantons et de l'Office du développement territorial (développement durable).

... et au plan régional?

Le suivi des mesures et la coordination du travail dans les communes sont traités par des directions régionales. Il y a cinq directions, trois en Suisse allemande, une en Suisse romande et une au Tessin. Les responsabilités sont régionales même si les lignes directrices sont communales. La collaboration avec les Conférences régionales des délégués à l'énergie est renforcée afin d'utiliser de manière optimale les synergies.

Quel est le public-cible?

Le programme s'adresse en premier lieu aux Autorités et à l'administration des 3'000 communes suisses qui sont de plus en plus concernées par les défis liés à la politique énergétique et environnementale. La tendance générale de l'accroissement d'un marché orienté vers le rendement, la préparation à la libéralisation du marché de l'électricité et la loi sur le CO₂ offrent pour les communes de nouvelles chances et de nouveaux risques.

Que demande-t-on aux communes?

Le programme est actif dans le domaine des mesures volontaires et cherche à établir avec les communes un partenariat lié à certaines conditions. Par exemple, une commune qui s'engage dans le processus de labellisation doit adhérer à l'Association Label *Cité de l'énergie*. En échange, une commune membre reçoit des prestations de service.

Quelles sont ces prestations de service?

Pour accompagner le processus du Label, SuisseEnergie pour les communes offre cinq prestations de service: accompagnement par des conseillers en processus, produits, échanges d'expériences et manifestations, actions publicitaires ainsi que contribution financière.

Qui sont les conseillers en processus?

Ce sont les personnes les plus importantes pour l'accompagnement des communes. L'amélioration de la politique énergétique est une démarche progressive. La commune candidate au label n'a pas d'emblée pris en compte toutes les mesures possibles et ne connaît pas toujours la situation présente. Les communes sont épaulées et font l'objet d'un accompa-

...les communes

gnement. Elles ne sont pas laissées seules dans leur démarche et profitent des expériences acquises depuis dix ans dans le management d'un processus avec les outils appropriés.

Pour assurer une évolution de la qualité, un certain nombre de conseillers sont progressivement accrédités, formés de manière suivie et pourvus des ressources nécessaires à leur tâche.

Quels produits sont à disposition?

Outre les produits existants comme le label *Cité de l'énergie*, les outils comme les logiciels de comptabilité énergétique (Enercompta) et du bilan énergétique communal (Bileco) et les produits issus de SuisseEnergie, de nouveaux produits utiles à la démarche seront élaborés en collaboration avec les clients et les partenaires. Une collaboration intense sera plus particulièrement recherchée dans les domaines de la politique énergétique, de la mobilité et du développement durable - Agenda 21 local.

Comment profiter de l'expérience des autres?

Afin que les communes puissent profiter de leurs expériences mutuelles et mettre en valeur les bons exemples, des rencontres d'échanges d'expériences et des séminaires thématiques sont mis sur pied pour et avec les communes. Le tout est accompagné d'actions publicitaires (voir ci-dessous).

Le prochain séminaire du Club des Villes aura lieu dans le cadre du 1^{er} Symposium sur les énergies renouvelables, les 18 et 19 octobre à Charmey, sur le thème: «Le courant électrique à partir d'énergies renouvelables» (voir annonce p. 9). Auparavant un séminaire pour les 84 communes de l'Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV) aura lieu le 21.9.01 à Baulmes sur le thème de «L'éclairage public: comment choisir?» (voir p. 12).

Fiches des Cités de l'énergie

Une documentation spéciale existe sur les *Cités de l'énergie* de Suisse romande. La dixième fiche vient de sortir, c'est celle de Vevey. Vous pouvez l'obtenir, ainsi que le jeu complet, auprès de SuisseEnergie pour les communes (adresse ci-contre)

Ces fiches sont aussi téléchargeables sur le site <http://www.energiecite.ch>

Quelles sont les aides financières?

L'apport financier aux communes partenaires représente une aide au lancement du processus du Label et des mesures d'accompagnement. Les communes participent à ces coûts pour un montant au moins égal à la participation de la Confédération. Dans certains cantons, des aides financières supplémentaires sont valables pour des mesures concrètes ou d'accompagnement.

Que fait l'Association Label Cité de l'énergie?

L'Association est dépositaire de la marque *Cité de l'énergie*®. Elle garantit la qualité et le développement du label. Les *Cités de l'énergie* sont les membres actifs de l'Association.

Comment en savoir plus ?

Internet: www.energiecite.ch et www.suisse-energie.ch

Contact:

SuisseEnergie pour les communes

Brigitte Dufour-Fallot, c/o Bio-Eco

Rue du Prieuré 2, CH-1304 Cossonay-Ville

Tél. 021 861 00 96

Fax 021 862 13 25

bio-eco@bluewin.ch

